

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 10

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Que portes-tu là ? lui demanda Pandore, l'œil sévère.
 — De la farine, répondit l'enfant, qui ne savait rien de l'ordonnance fédérale.
 — De la bonne ? reprit le gendarme, d'un ton patelin.
 — Oui, c'est de la fleur.
 — Combien en as-tu acheté ?
 — Cinq kilos.
 — Où ?
 — A la Sapinière.
 — Bon bon ; et comment t'appelles-tu ?
 — Denis Marion.
 — Ah ! Es-tu peut-être le fils de l'horloger Marion ?
 — Oui, m'sieu.
 — Bien, tu peux continuer ton chemin.

Voici un beau procès-verbal ! pensa le gendarme. Ce n'est pas la peine que j'aie discuté à la Sapinière ; il n'y a rien à faire avec les Fauvez, ce sont des intransigeants, et je n'ai pas envie de me chicaner avec eux. Ils m'en voudront terriblement quand ils sauront que c'est moi qui les ai dénoncés ; cela ne m'amuse pas beaucoup, mais je dois faire mon devoir. Au lieu de continuer sur la Sapinière, le gendarme se rendit aussitôt chez le syndic où il libella son procès-verbal, qu'il laissa entre les mains de l'officier de ravitaillement.

Le syndic n'osa rien dire au gendarme de l'ennui qu'il éprouvait de recevoir un procès-verbal contre le père de Claudine ; il en donna donc décharge à l'officier de paix et le congédia un peu brusquement.

Quinze jours après, tout le village et les environs savaient que le meunier Fauvez, à la Sapinière, avait été frappé d'une amende de cinq cents francs pour avoir vendu, sans carte, une certaine quantité de fleur de farine.

Le meunier va se fâcher contre moi, pensa le syndic bouleversé, et c'est Simon qui pourrait bien en supporter les conséquences. Il faut que j'aie le voir pour lui expliquer la chose. Quand il saura que c'est le gendarme qui l'a pincé et a fait le procès-verbal, que j'étais obligé de faire suivre, il comprendra peut-être que je n'y suis pour rien. Le père s'en ouvrit à son fils qui l'approuva entièrement.

— Oui, père, ta démarche est nécessaire pour écarter tout soupçon et mettre la chose au point ; tel que je connais le père Fauvez, il faut le prendre par la « bonne », sans quoi tout est flambé ; il serait même capable de me fermer sa porte au nez, et je l'avoue que ça m'ennuierait joliment.

— Je comprends, répondit le père tout songeur. Aussi, pas plus tard qu'après-dîner, je vais à la Sapinière et j'espère bien que tout s'arrangera.

Dès qu'il eût diné, le syndic prit le chemin de la Sapinière, en fumant sa pipe. Le temps était beau, le printemps avait fleuri les vergers, où les oiseaux s'en donnaient à cœur-joie ; le ravin de la Sapinière était d'un vert frais et velouté, le moulin faisait entendre au loin son joyeux tic-tac.

Mais, au fur et à mesure qu'il approchait de la maison, le syndic sentait ses craintes grandir ; il lui semblait entendre déjà le bouillonnement de colère du meunier, en le voyant arriver à la Sapinière ; il eût bien préféré revenir sur ses pas et rentrer tranquillement à Monterban. Mais il pensait à Claudine et au dépit de son fils, si les choses allaient se gâter.

Il n'était plus qu'à une centaine de pas du moulin. Il bourra sa pipe, la ralluma, et d'un pas résolu, il continua son chemin.

Le meunier sortait de sa maison quand le syndic y arrivait ; peut-être cette coïncidence était-elle voulue, et le père Fauvez, ayant vu venir de loin l'officier de ravitaillement, était-il sorti intentionnellement pour ne pas le recevoir chez lui, ce qui ne lui eût pas permis d'être aussi libre et aussi bref que dehors.

— Bonjour, Isaac, que dis-tu de bon ?
 — Merci, tout de bon, rien de mauvais, et chez toi ?
 — Chez moi, cela irait bien si Simon ne devait pas repartir la semaine prochaine pour le service, au moment où on aurait le plus besoin de lui.
 — C'est embêtant, et je peux en dire autant avec mon Ulysse qui, après son école de recrues, devra filer à la frontière.

L'attitude impassible et indifférente du meunier renversait le syndic. Aurait-il pris la chose du bon côté, ce qui serait admirable, mais extraordinaire, ou bien cette attitude calme, si contraire à sa nature bouillante, ne serait-elle qu'une feinte ; le soleil avant l'orage, l'éclair avant le tonnerre !

— Dis donc, à propos, mon pauvre Isaac, je suis rudement ennuyé de ce qui t'est arrivé, et je suis venu spécialement pour te dire qu'au moins, je n'y suis pour rien.

— Ah ! tu n'y es pour rien ! C'est pourtant bien toi qui a fait le rapport ?

— Pas du tout ; j'ai dû le transmettre de force et bien malgré moi ; c'est le gendarme qui l'a établi et me l'a remis pour que je le fasse suivre.

— Pour moi, c'est « kif-kif », autant celui qui tient que celui qui écorche. Je ne t'en veux pas autrement pour tout ça, mais c'est égal, ça coupe tout droit nos relations de famille ; n'en parlons plus et tâchons d'oublier.

Ce disant, le meunier salua sèchement le père Michot décontenancé, et disparut dans le moulin, dont la porte se referma bruyamment.

L'orage avait éclaté comme une bombe ; il avait été court, sans coup de tonnerre ; mais les dégâts étaient désastreux ; c'était le rêve cher au lieutenant Michot qui venait de s'effondrer.

Le syndic rentra chez lui consterné et fit part à son fils de l'accueil défavorable qu'il avait reçu du meunier de la Sapinière, ajoutant qu'étant donné le caractère de ce dernier, il n'y avait pas grand chose à espérer d'un retour à de meilleurs sentiments.

Simon eut beau offrir à Fauvez de lui rembourser ses cinq cents francs, le pasteur d'intervenir, ainsi que quelques amis et parents du meunier, tout fut inutile ; jamais, tant qu'il vivrait, il ne consentirait qu'un Michot entrât dans sa famille, fût-il fils de syndic et lieutenant de dragons. C'était dit, une fois pour toutes.

Claudine en fut certainement peinée, car, bien qu'elle ne se fût pas encore très attachée à Simon Michot, elle ne pouvait s'empêcher de regretter le parti le plus avantageux qu'elle pouvait faire au village ; mais pour rien au monde, elle n'eût voulu aller contre le désir de ses parents, absolument intraitables sur ce chapitre. A moins que le temps, qui finit par cicatriser toutes les plaies, même celles du cœur, n'arrive à guérir la profonde blessure faite à celui du meunier.

Qui eût jamais pensé que la « carte de pain » put semer ainsi la discorde dans un paisible village et briser un beau mariage en perspective ! On en parlera longtemps à Monterban !

Les petites causes produisent parfois de grands effets. SOLANDIEU.

BIBLIOGRAPHIES

La livraison de mars de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Filippo Carli, L'évolution des révolutions. — Hector Nicole, La vie en Russie. L'école et l'enfant dans la Russie des Soviets. — Georges Eliot, Némésis. Nouvelle (troisième et dernière partie). — Maurice Bonnard, Centenaire d'une controverse. Le doyen Curtat et le Réveil religieux vaudois. — Jacqueline de la Harpe, Saint-Benoit, Subiaco et le Mont Cassin. — Dr Alfred Rosselet, La lumière. — René Chesaux, La musique, le rythme et l'éducation. — Chroniques suisse allemande ; scientifique ; politique. — Table des matières du tome CI. — Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Anciennes marches militaires suisses (1850-1870), de Fatisch Frères S. A., XZ — ? (é 11342) MFW cueillies et transcrites pour piano par M. Ch. Pflüger. Fatisch Frères S. A., éditeurs, Lausanne.

Avec sa ravissante couverture, voici un recueil qui rappellera de bons souvenirs à ceux qui étaient, il y a cinquante ans, des bambins courant derrière les musiques militaires. Marches fédérales, Marches de Lausanne, Marches du Collège, elles évoquent tout un passé. Bien sonnantes, elles entraîneront encore, de leur rythme allègre tous ceux qui, chez nous, ont l'amour des choses militaires et historiques.

Le Major Davel. — Pour la musique inédite de scène, des soli et des chœurs — sur le conseil de plusieurs personnalités musicales lausannoises — « La Muse » s'est adressée à M. Paul Miche, violoniste, professeur au Conservatoire de Genève, un artiste de grand talent qui s'est déjà révélé par plusieurs compositions très personnelles et du meilleur goût.

Sur six tableaux que comporte ce drame patriotique, il est nécessaire de brosser quatre grands décors nouveaux ; les maquettes ont été confiées à M. Fortuné Bovard, l'artiste-peintre lausannois bien connu, qui illustre tant de romans de « chez nous » à succès et qui a fait de minutieuses recherches historiques. Ces toiles sont exécutées par M. Bovard lui-même et par M. René Almand, un autre artiste-peintre de notre ville. M. le municipal Rosset, directeur

de police, a bien voulu mettre la salle de la Groutte gracieusement à la disposition des décorateurs. Le Major Davel s'annonce comme un gros succès.

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine sera l'avant-dernière semaine du triomphe sans précédent « La Maîtresse du Monde » et l'époque qui sera présentée porte comme titre « La femme aux Milliards », 4 actes des plus émouvants et qui remet face à face Han et le baron Murphy, dont le châtimement est proche. Puis au programme encore « Le Vengeur », un superbe drame du Far-West en 3 actes supérieurement joué par l'audacieux et sympathique cow-boy Rio-Jim, un artiste dont le talent n'est plus à mentionner. A chaque spectacle les dernières actualités mondiales présentées par le Biograph-Journal le même jour qu'à Paris. Dimanche 6, deux matinées à 2 h. 30 et à 4 h. 30.

Grand Théâtre. — Dimanche à 8 h., pour les adieux de la troupe de comédie : « Primrose », pièce en 4 actes de Fiers et Caillavet. Le 10 mars, première du « Tour du monde en 80 jours » avec le matériel du Théâtre du Chatelet, de Paris.

Kursaal. — Cette semaine : « Joséphine vendue par ses sœurs », opérette en 3 actes, musique de Roger, interprétée par Mmes Stany, Dumaine, Feitlinger et MM. Castelly, Lepersyn, Ridon, etc.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

A Madame Widmer-Curtat, présidente du Comité central de l'Association des Vaudoises, en remerciements sincères.

Merci ! du fond de notre âme !
 Pour ces instants délicieux
 Dont nous avons par vous, Madame,
 Gardé le souvenir joyeux !

Votre voix si douce et prégnante,
 Votre réelle érudition,
 Firent trouver l'heure charmante,
 Pleine de sincère émotion.

Oh, puissent vos bonnes paroles,
 Votre ardent amour du pays
 Réagir sur l'esprit frivole
 Que l'on voit régner aujourd'hui !

Que la Vaudoise libre et fière
 Se réveillant à votre voix,
 Fasse aimer dans la Suisse entière
 Notre cher « Costume Vaudois ».

Pour la Section de Genève :
 M^{me} Emile VOLET.

La Section de Genève, grâce aux efforts de sa présidente, M^{me} Emery-Veillard, compte déjà une vingtaine de membres portant le costume, une dizaine d'amies et une demi-douzaine d'amies confédérées et d'amis. Bravo !

M^{me} Emery annonce, pour l'exposition de travaux manuels, un châle-mouchoir vaudois et une paire de mitaines crochétées de son invention, dont elle donnera la description. Le point lui-même étant impossible à expliquer, elle fera quelques échantillons que le Secrétaire de l'Association tiendra à la disposition des Vaudoises qui désireront crocheter elles-mêmes leurs mitaines.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
 1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.
 J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.